

## Concours Maisons et balcons fleuris

Le concours Maisons et balcons fleuris d'Albertville prendra place en 2024 pour récompenser les plus beaux jardins et balcons albertvillois.

Quelques changements ont été apportés à son règlement et aux critères des juges pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et dans une logique de développement durable.

Les candidats doivent s'inscrire dans l'une des catégories et une seule :

- Propriété avec jardin ou jardinet visible de la voie publique
- Balcon ou terrasse sans jardin

Le jury est composé d'élus et de techniciens du service environnement de la Ville. Les participants seront notés sur 20 par chaque membre du jury à partir de plusieurs critères d'évaluation :

1. Visibilité de la voie publique
2. Utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires
3. Utilisation et la gestion de l'eau
4. Part laissée à la biodiversité
5. Harmonie des couleurs, des contenants, utilisation de plantes peu consommatrices d'eau
6. Volume des plantes et l'utilisation de l'espace
7. Entretien du site

Un classement dans une catégorie sera effectué dans la mesure où 5 participants au moins y sont inscrits. Les candidats ayant obtenu une note moyenne inférieure à 8 ne seront pas classés.



### Pour s'inscrire :

Rendre le bulletin d'inscription, complété et signé, à l'accueil de l'Hôtel de Ville du **lundi 15 avril au samedi 15 juin 2024**.

Le bulletin est disponible sur [www.albertville.fr](http://www.albertville.fr), Mon quotidien > Transition environnementale > Préserver la nature ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville en version papier.

### Contacts presse

Service communication  
[communication@albertville.fr](mailto:communication@albertville.fr)  
04 79 10 43 14